

FICHE TECHNIQUE N°3 : LES GOBELETS  
*Objectif zéro plastique à usage unique 2030*

# RÈGLEMENTATION CONSEILS PRATIQUES

&  
Alternatives



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

# RÈGLEMENTATION

## LES GOBELETS, VERRES, TASSES, VERRINES, POTS À GLACE, ET LEURS COUVERCLES, EN PLASTIQUE JETABLE SONT INTERDITS !

Qu'ils soient en plastique recyclé, biosourcé, biodégradable, compostable ou oxodégradable, ils ne sont plus autorisés.



Consommation sur place : les restaurants doivent servir les boissons dans des verres réemployables.

Le consommateur a le droit de se faire servir, dans tout commerce, dans son propre contenant. Le commerce se réserve le droit de refuser un contenant s'il l'estime sale ou inadapté.

### Pourquoi ?

Un gobelet en plastique met plus de 50 ans à se dégrader.

Plus de 80 % du plastique retrouvé en mer provient de la terre.

La réduction à la source est donc essentielle.

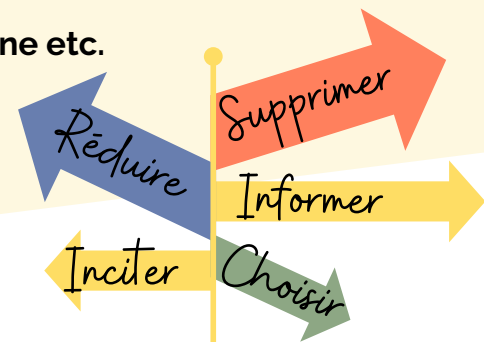


## NOS RECOMMANDATIONS

Proposez des alternatives plus respectueuses de l'environnement à vos clients et surtout réduisez la distribution de consommables jetables.

### Comment ?

- Supprimer les verres jetables et expliquer ce choix
- Réduire la distribution de verres jetables, payants, uniquement sur demande
- Informer sur les conséquences environnementales des verres jetables
- Inciter les clients à venir avec leur mug ou leur gourde
- Proposer des gobelets réemployables en vente, en consigne etc.
- Choisir des alternatives plus responsables



### Quelles alternatives ?

Le réemployable, les matières premières locales, européennes ou sans transformation ou bien encore labellisées (bio, PEFC /FSC...) sont à privilégier.

# LES ALTERNATIVES AUTORISÉES

Voici l'inventaire des matériaux disponibles sur le marché pour **remplacer les verres, gobelets et tasse en plastique**. Ils sont classés selon leur impact écologique basés sur leur provenance, leur composition, leur durée de vie et la possibilité de trouver des matières écolabellisées.

## Les verres réemployables

MATÉRIAUX	IMPACT ÉCOLOGIQUE
CÉRAMIQUE	
ACIER INOXYDABLE	
VERRE	
MÉTAL EMAILLE	
ALUMINIUM	
BOIS	
PLASTIQUE ÉPAIS	
BAMBOU	
SILICONE	

### LÉGENDE :

- Durée de vie :**  
Réemployable / Plusieurs utilisations / Jetable
- Provenance :**  
Local / Europe / Hors Europe
- Articles éco-labellisés disponibles**
- Articles comestibles disponibles**
- Matière première naturelle, non transformée**

Il peut y avoir un risque sanitaire lié à la migration de substances vers les aliments, particulièrement pour le plastique, le silicone et l'aluminium. Respectez bien les conditions d'usage et de stockage de la fiche technique du produit.

## Les verres jetables acceptables



MATÉRIAUX	IMPACT ÉCOLOGIQUE
GATEAUX, BISCUITS	
CARTON, PAPIER, KRAFT, FIBRES NATURELLES	
CHOCOLAT, RIZ, SORGHO	
BOIS, BAMBOU	
BAGASSE	

# LE LEXIQUE DES FAUX AMIS



Nous vous aidons à faire un choix éclairé, en précisant certaines notions.

« **Biosourcé** » : le produit est fabriqué à partir de matière vivante renouvelable. **Cela ne signifie pas que le produit est naturel et biodégradable.**



« **Biodégradable** » : le matériau se dégrade naturellement en résidus non nocifs pour l'environnement. Cela ne précise pas en combien de temps (1 mois, 100 ans, etc.) ni dans quelles conditions (température, humidité, etc.). **Cette mention est trop vague pour un critère écologique.**

« **Compostable (en usine)** »\* : la dégradation du produit nécessite des conditions particulières que l'on retrouve difficilement dans la nature. **Monaco n'a pas de filière de compostage industriel.** Le produit doit être jeté dans les ordures ménagères.



« **Compostable en compost domestique** »\*\* : Le produit peut être mis dans un composteur domestique ou lombricomposteur si le compost est bien entretenu. Toutefois, pour une bonne dégradation, **le compost doit contenir peu de produits similaires** (non compatible avec une activité de restauration).

« **Matière naturelle** » : le matériau principal du produit est naturel. **Attention au plastique caché !** Les produits en poudre ou fibres végétales (carton, papier, bambou, etc.) sont partiellement constitués de plastique pour en assurer l'étanchéité et/ou la structure.

\*norme EN 13432, label OK Compost ou équivalent

\*\*norme NFT 51-800, label OK Compost Home ou équivalent

## POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous souhaitez évaluer votre impact écologique ? N'hésitez pas à nous contacter !

Pour aller plus loin et être accompagné dans votre démarche, vous pouvez intégrer le label Commerce Engagé ou Restaurant Engagé !



Plus d'infos :

[www.commerce-engage.com](http://www.commerce-engage.com)

Cette fiche, basée sur les informations des fournisseurs, recense l'essentiel des alternatives existantes à ce jour.

Mise à jour : Septembre 2023

Direction de l'Environnement

5 rue du Gabian  
MC98000 MONACO  
Tél : +377 98 98 83 41  
Fax : +377 92 05 28 91  
[environnement@gouv.mc](mailto:environnement@gouv.mc)  
[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO